INSTANCES DE CONCERTATION « INSERTION PROFESSIONNELLE » DES

JEUNES 16-25 EN SITUATION DE HANDICAP

**RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES EN TERMES**

**DE PRÉPARATION A L’INSERTION PROFESSIONNELLE**

1. ***L’EXPLORATION D’UN PROJET PROFESSIONNEL RÉALISTE :***

Il s’agit de mener une réflexion sur le milieu ordinaire, adapté ou protégé, les différents champs professionnels, le ou les métiers accessibles et les formations nécessaires tout en étudiant le marché de l’emploi local.

Ce travail peut s’appuyer sur :

* L’EXPLORAMA
* Les documents ONISEP
* Les vidéos et fiches métiers
* Les salons et portes ouvertes
* Les visites d’entreprises
* Les ateliers découverte des métiers du CRRHP
* Le « passage » sur les différents ateliers préprofessionnels des établissements
* Les stages courts, évalués, en milieux ordinaires, adaptés ou protégés puis les stages plus longs de vérification de projet
1. ***LE DÉVELOPPEMENT DE L’EMPLOYABILITÉ :***

Cette étape sous-entend un projet professionnel émergent ou confirmé, elle se déroule au sein de l’établissement et en milieu de travail (ordinaire, adapté, protégé).

Ce travail peut s’appuyer sur :

* Les temps d’ateliers maximisés, au sein des établissements, tenant compte des potentialités, des compétences repérées et du niveau des jeunes
* L’évaluation fine, au regard du projet du jeune, de l’intérêt d’un développement de la polyvalence ou des compétences métiers
* L’utilisation des référentiels métiers indiquant les compétences, connaissances et savoirs êtres attendus par le milieu professionnel en fonction des postes
* Les référentiels de formations adaptés proposés par le CRRHP ARAMIS
* Les stages longs, évalués, en milieux professionnels et visant des apprentissages pratiques au poste de travail
* Les formations complémentaires financées par les structures
1. ***LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES :***

Au cours du parcours de chaque jeune, l’ensemble des compétences peuvent être attesté puis compilées dans un document qui permet de passer le relais à la sortie de l’établissement.

Ce travail peut s’appuyer sur :

* Le livret de présentation
* Les attestations, bilans et évaluations d’employeurs suite aux stages en milieux professionnels
* Les grilles d’évaluations des établissements (ateliers, scolaire, vie quotidienne …)
* Le dispositif de reconnaissance des compétences Différent & compétent
* Les contrats d’alternances (professionnalisation ou apprentissage) validant diplômes, titres ou Certificats de Qualifications Professionnelles
* L’inscription des jeunes en candidature individuelle auprès du rectorat (CFG, CAP) avec la possibilité de parcours pluri annuels et le maintien des acquis scolaires
* À la sortie des établissements, le programme régional de formation Normandie via les prescripteurs
1. ***LA PRÉPARATION À LA SORTIE :***

Cette étape finalise le travail réalisé en amont, sur l’autonomie de déplacement, la prise de repas à l’extérieur et les savoirs être. Elle contribue également à faciliter l’argumentation par les jeunes à propos de leur projet de vie.

Ce travail peut s’appuyer sur :

* Des échanges avec les jeunes et les familles sur l’orientation (milieu ordinaire, adapté, protégé, RQTH)
* Des ateliers de préparation à la sortie
* Des ateliers de recherche de stages ou d’emplois (CV, lettre, simulation d’entretiens)
* Des démarches d’enquêtes informatives
* L’anticipation de rendez-vous et la mise en relation avec des structures ou dispositifs spécifiques, de droit commun (Garantie Jeunes, Prestation d’Appui Spécifique, Emploi Accompagné, Formation Accompagnée, Ressources Handicap Formation)
1. ***LA MISE EN PLACE D’UN PLAN D’ACTION :***

Le plan d’action clôture en quelque sorte l’accompagnement et permet de lister « ce qui a été fait » et « ce qu’il reste à faire ». Il permet l’engagement dans la suite de parcours.

Le plan d’action peut concerner :

* La vie quotidienne, le logement, la formation, l’emploi, la santé, les loisirs
* En interpellant les prescripteurs SPE : Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi et en proposant l’appui Médico-Social en fonction des besoins.